Tracé C3- séquence B

espaces très sensibles : paysages urbains
espaces sensibles : paysages ouverts à dominante agricole sous pression urbaine
espaces non sensibles : zones d'activités, zones industrielles

Impacts visuels
- Impact visuel
- Vue
- Espace boisé
- Courbe de niveau
- Tracé C3

Sensibilités
- Paysage urbain
- Paysage ouvert sous pression urbaine
- Zone d'activités en frange urbaine

Protections
- ZPPAUP
- Monument inscrit
- Tracé C3

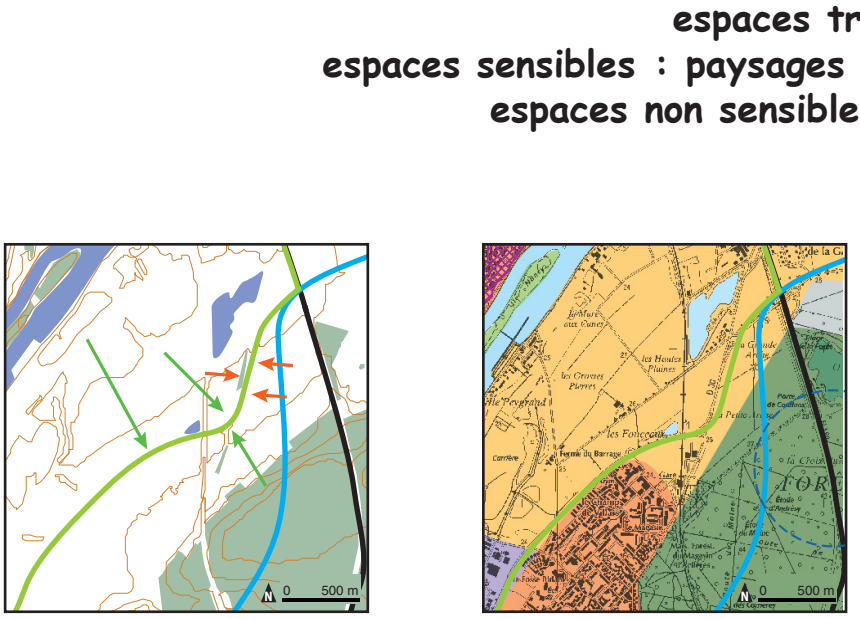

Boucle de Saint-Germain, parc agricole d'Achères.

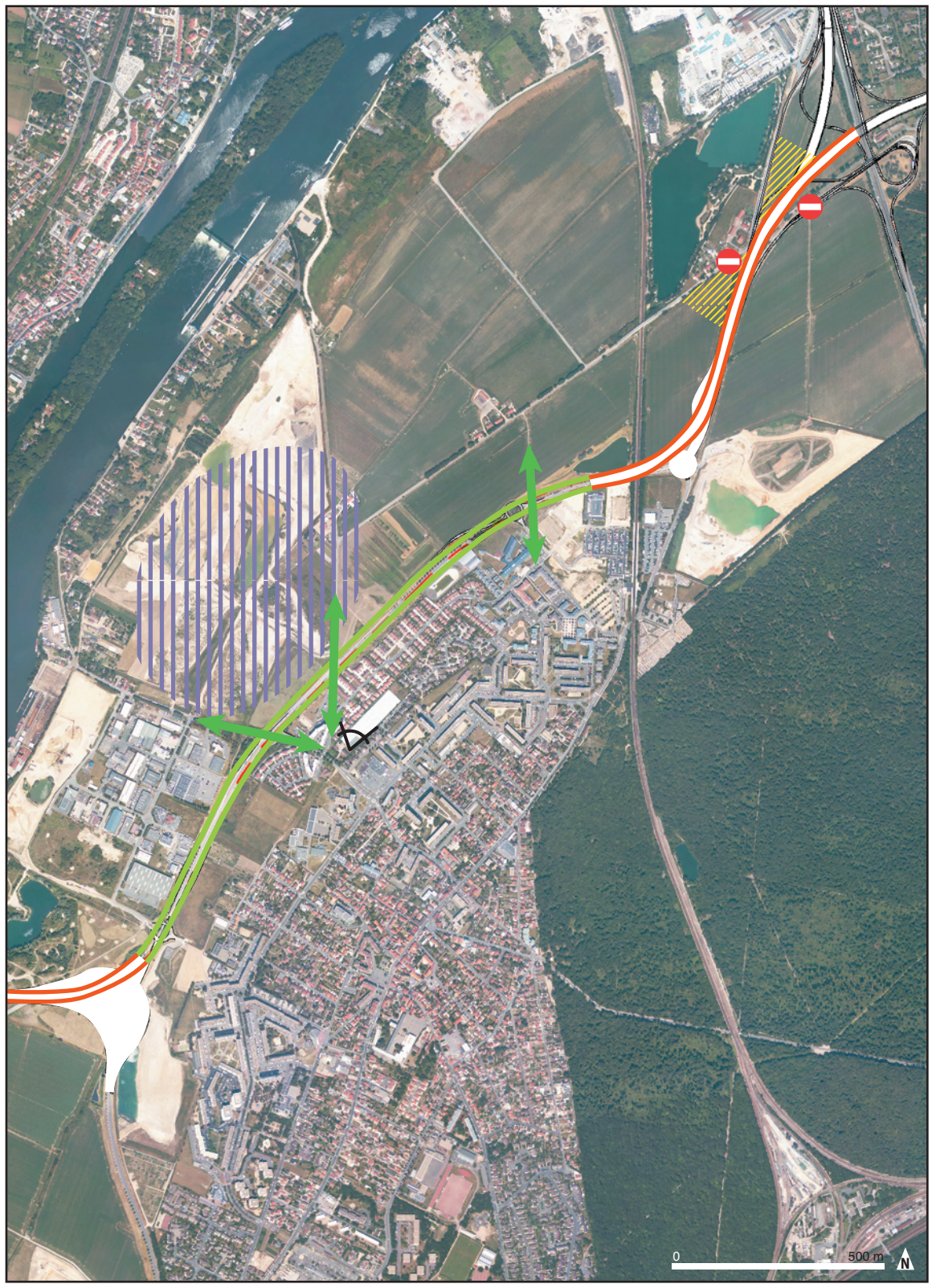

- Emprise totale
- Barrière physique non franchissable
- Liaison existante interrompue
- Pression pour un développement des activités
- Création d'espace difficilement, voire, non gérable
- Tranchée couverte
- Franchissement et rapport à la ville d'Achères et à son contexte conservé
- Prise de vue

Ce tracé longe la ville d'Achères, puis traverse le paysage ouvert de la plaine agricole.
Au niveau d'Achères, son aménagement en tranchée couverte permet de minimiser son impact et de ne pas créer de barrière physique entre la ville et son contexte. En effet, Achères est actuellement ouverte sur la plaine et la Seine.

Sur cette séquence, les préconisations d'aménagements sont :
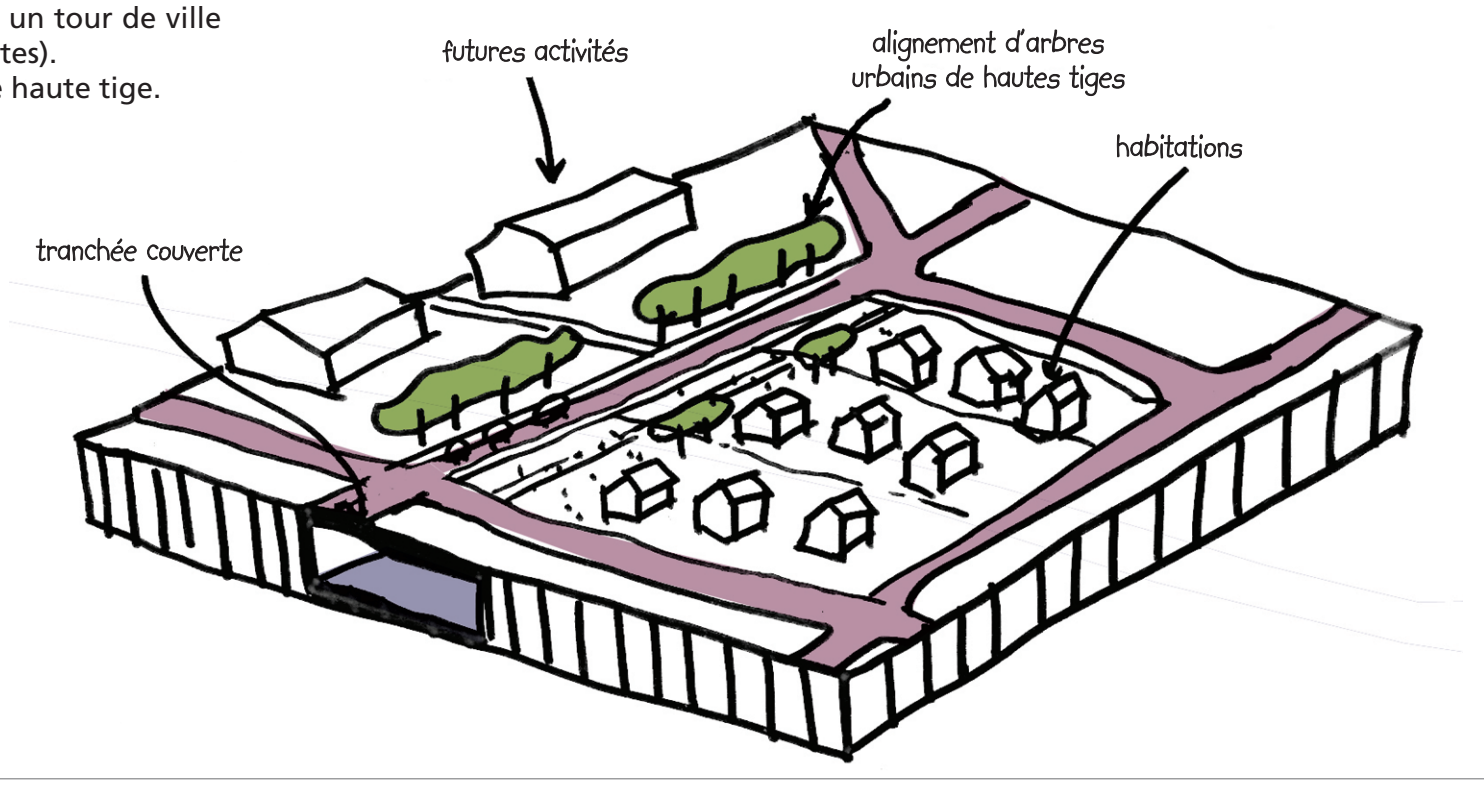
- sur la couverture de la Francilienne, prévoir l'aménagement d'une zone tampon entre l'urbanisation des zones d'activités futures éventuelles et l'habitat existant. Sur cette zone tampon aménagée peut être créé un tour de ville en liaison douce (promenade piétons et cyclistes).
- Prévoir la plantation d'arbres urbains de haute tige.